



Dégradation véhicule... de victime à accusée

Par **petitaitoile**, le **12/10/2011** à **23:17**

Bonjour, rnrnIl y a une semaine, j'ai eu une altercation en voiture. rnJe me suis arrivée à un cédez le passage et me suis arrêtée en mordant la ligne. rnUn véhicule est arrivée de ma droite voulant tourner dans la rue où j'étais. rnIl s'est serré complètement à gauche de sa voie et s'est retrouvé perpendiculaire à ma voiture. rnIl m'a fait signe de reculer, je lui ai montré qu'en avançant et braquant il passerait. rnAprès 40 secondes de gesticulation dans sa voiture, il est descendu de celle-ci très énervé. rnJ'ai eu peur, j'ai fermé ma fenêtre et ma porte juste à temps. rnVoyant que je m'étais enfermée, il a alors donné un grand coup de pied dans ma voiture. rnJe suis partie, me suis arrêtée un peu plus loin et constatée les dégâts (un énorme cratère dans la carrosserie). rnJe suis revenue sur mes pas, je l'ai retrouvé, insulté, et j'ai essayé de lui faire comprendre ce qu'il venait de faire. rnIl m'a dit qu'il était dans ses droits. J'ai alors frappé dans sa voiture sans rien lui faire vu ma force. rnIl a menacé de me frapper et est reparti sans rien me faire. rnrnJe suis allée à la gendarmerie porter plainte, ils ont pris des photos de ma voiture et m'ont demandé un devis: 300 euros de réparation. rnIls m'ont dit que c'était ma parole contre la sienne vu que je n'avais pas de témoin. rnAujourd'hui j'apprends qu'il a porté plainte contre moi pour dégradation sur sa voiture (je l'ai revue, elle n'a pas de coup de pied) et menaces: Je lui aurais fait un doigt d'honneur et menacé de brûler sa voiture, ce dont je ne me souviens étant donné mon état d'énervement. rnrnCe monsieur à 50 ans (j'en ai 25), et il est huissier. rnJ'ai peur que tout cela se retourne contre moi, mais je voudrais quand même que ce qu'il a fait soit reconnu, autant pour le matériel que pour le moral. rnrnSi vous avez des conseils, merci d'avance.